

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLES D'AVRIL 2009

Top prématuré ?

En sollicitant formellement désormais une suppléante candidature du président Bouteflika à la magistrature suprême, le Front de libération nationale (FLN), soutenu en cela par une grappe d'organisations satellites, sonne une nouvelle alerte électorale. Une alerte qui serait, en vérité, à en croire un balbutiement du sérail, d'inspiration présidentielle. Mais alors pourquoi si prématurément ?

Sofiane Aït Ifiis - Alger (Le Soir) - La mandature présidentielle en cours n'arrive à terme en effet que dans dix-sept mois. C'est tout de même encore loin et, donc, tôt pour l'expression d'une intention de candidature.

Or, il se trouve que c'est justement depuis cette distance et de suite que Bouteflika a choisi d'amorcer son élan électoral. Cet alignement prématuré en course pour un nouveau bail à El Mouradia rompt brutalement avec l'attitude observée par Bouteflika à l'occasion de deux précédentes élections présidentielles. En 1999, puis en 2004, Bouteflika s'est bien gardé d'ouvrir le bal des candidatures. Choix raisonné. Les situations d'alors, il faut le dire, étaient complètement différentes de celle d'aujourd'hui. Candidat du consensus en 1999 et

président-candidat en 2004, Bouteflika n'avait pas eu à souffrir d'empêchements légaux.

Contrairement à l'échéance d'avril 2009 à laquelle il ne peut prétendre s'il n'est entre-temps procédé à une révision constitutionnelle. Voilà, fort probablement, la raison fondamentale qui a précipité l'annonce, à travers surtout le FLN interposé, en somme, son parti, d'une velléité de candidature.

Donc, pour postuler à nouveau à sa propre succession, le président Bouteflika devra avoir, d'ici à 2009, déjà révisé la Constitution. Ce à quoi il se préparerait d'ailleurs. Seulement, les termes de



Éviter un remake de 1999.

l'équation sont en vérité inversés. La révision de la Constitution, du moins l'amendement qui intéresse le plus le président Bouteflika et son parti, le FLN, à savoir la suppression de la limitation à deux mandats présidentiels successifs, repose sur l'expression d'une volonté, franche ou insinuée, à

brigner un troisième mandat. C'est chose faite désormais, après les sorties synchronisées du FLN, UGTA, UNPA et UNJA qui, mardi dernier, ont exhorté Bouteflika à se représenter. Faut-il, cela considéré, conclure à un consensus au sommet de l'Etat autour d'une prolongation du règne du pré-

sident Bouteflika ? C'est une hypothèse à ne pas négliger, auquel cas, d'ailleurs, il est donné à déduire que Bouteflika ne prend aucun risque majeur à se poster déjà en candidat à sa propre succession. Mais il se pourrait également que l'ambition-ci de Bouteflika soit quelque part contrariée. Dans ce cas, Bouteflika dégainerait plus vite et avant tout le monde sa candidature pour asseoir le fait accompli. Sa stratégie serait alors de prendre de court ses adversaires, leur damer le pion avant qu'ils n'aient le temps de concevoir la manière de mettre son dessein en échec.

Si, donc, des oppositions à la pérennité de Bouteflika à la tête de la magistrature suprême couvaient réellement au sommet de l'Etat, les dix-sept mois qui nous séparent d'avril 2009 seraient à n'en point douter assez mouvementés, politiquement s'entend. Mais dans

le cas où le consensus est tissé autour d'une troisième candidature de Bouteflika, la scène politique ne connaîtra pas d'excès de fièvres. L'opposition partisane, maintenue dans une position de moindre nuisance politique, éprouvera certainement de la peine à rivaliser avec des partis que le consensus aura amenés à faire bloc contre Bouteflika. Par ailleurs, il faudra aussi que les architectes d'une suppléante mandature pour Bouteflika parviennent à s'éviter qu'ils ne se retrouvent dans la situation de 1999.

A l'époque, le candidat Bouteflika a été contraint de finir la course en solitaire, après le retrait de ses six concurrents. Ce scénario a été évité en 2004.

En sera-t-il de même en 2009 ? On ne sait. Mais des lièvres, le pouvoir en a déjà certainement préparé.

S. A. I.

RETOUR SUR UNE VISITE CONTROVERSÉE

Alger-Paris, une amitié réduite aux relations commerciales

Le chef de l'Etat français n'est pas reparti bredouille d'Algérie. Sans céder sur le fond — une reconnaissance des crimes commis durant l'ère coloniale — le bilan de sa visite a été globalement positif. «Cinq milliards d'euros, c'était pas prévu», s'est-il exclamé devant des journalistes. Dès lors qu'est-ce qui a fait que les choses aient pris une tournure à laquelle même le président français ne s'y attendait pas.

Retour en arrière. Entre les deux pays, les pommes de discorde, les sujets qui fâchent ne manquaient pas : le Sahara occidental, le ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, le contentieux historique avec en toile de fond le fait que l'Etat français ferme les yeux sur les actions de réhabilitation des anciens de l'OAS et du colonialisme, la restriction de l'octroi de visas aux ressortissants algériens — 127 000 en 2006 moins que les années précédentes — et sur le plan économique, bien que l'Algérie soit le plus grand marché automobile du Maghreb, c'est au Maroc que Renault a choisi d'installer une seconde usine de fabrication et de montage de 200 000 véhicules par an. Ce à quoi s'ajoute le fait que les entreprises françaises paraissent considérer l'Algérie comme un simple marché de consommateurs ! En arrière plan de ce climat tendu, experts français et algériens négociaient à l'aveugle, dit-on, la finalisation des accords devant être signés durant la visite d'Etat du président

français. C'est sur ces faits qu'est venu se greffer l'entretien de Mohamed-Chérif Abbas dont les propos sur les origines juives du président français ont suscité un émoi en France. Jeudi 29 novembre, l'ambassadeur d'Algérie en France est convoqué par les autorités françaises, le briefing de presse que devait organiser l'Elysée pour les journalistes devant accompagner le chef de l'Etat est annulé et reporté pour vendredi en fin d'après-midi. Et Paris demande publiquement des «explications» à Alger, avant que finalement Abdelaziz Bouteflika ne désavoue son ministre et désamorce la crise. Paris prend acte et déclare alors que «l'incident est clos».

Mohamed-Chérif Abbas, qui est connu pour ne pas être un excité, a sans doute exprimé le point de vue d'un clan du pouvoir hostile à la visite du chef de l'Etat français. «Les pays du Golfe investissent autant que la France», ont fait savoir certains de ceux qui veulent arrimer solidement l'Algérie aux pays les plus conservateurs du monde arabe, et

experts algériens et français n'étaient pas encore parvenus à conclure un accord sur l'énergie nucléaire. C'est probablement les accords gaziers à long terme, garantissant un approvisionnement en gaz à la France jusqu'en 2019 pour un montant annuel de 2,5 milliards de dollars, au prix actuel du gaz, qui ont fait pencher la décision. Et ce, alors que Chekib Khelil, dont on dit qu'il est plus pour un rapprochement avec Washington qu'avec Paris, a manifesté sa préférence pour des accords à court terme. Donnant-donnant, le gaz contre le nucléaire civil, telle semble avoir été la règle.

La portée de l'accord de coopération dans le domaine du nucléaire civil qui sera signé en janvier prochain «va plus loin que ce qui a été conclu avec la Libye», a assuré Nicolas Sarkozy devant la presse française. En effet, il porte sur la recherche fondamentale et la recherche appliquée, la formation, la production d'électricité à partir de centrales électro-nucléaires, le développement de l'énergie.

De la signature de cet accord dépend certainement la conclusion de celui en attente entre GDF et Sonatrach, concernant le gisement gazier de Touat. Et si on ajoute la fleur faite à Total pour la construction du complexe pétrochimique d'Arzew, il est permis de

penser que cette percée française dans le secteur énergétique n'était pas évidente du tout. «Les difficultés invoquées par la partie française ne sont guère de nature à entraver l'investissement», assurait Mohamed Meziane, le patron de la Sonatrach. Ajoutant que son entreprise «n'offrirait pas aux compagnies françaises plus d'incitations qu'à d'autres». A voir ! Une chose est sûre cependant : il faudra attendre que le contenu précis de cet accord sur le nucléaire soit rendu public pour se prononcer sur le fait de savoir si l'Algérie a fait «une bonne affaire».

Reste que si le gros des annonces a été fait dans le domaine des hydrocarbures, on n'a noté aucune annonce d'importance hors hydrocarbures, par exemple dans le secteur industriel. Par conséquent, si Sarkozy semble avoir répondu à l'exigence de l'après-pétrole manifestée par l'Algérie, tout porte à penser qu'il a gagné sur un point essentiel : une percée dans le domaine gazier et pétrolier, chasse gardée des compagnies anglo-saxonnes.

Et à défaut d'un «traité d'amitié simplifié», voire d'une convention de partenariat, l'amitié tant célébrée de part et d'autre durant ces trois jours de visite de Nicolas Sarkozy s'est pour l'heure réduite à des relations commerciales.

H. Z.

UN TERRORISTE

ARRÊTÉ DANS

UN BUS À MEKLA

(TIZI-OUZOU)

Un kalachnikov
et deux grenades
récupérés

Trois jours après l'arrestation de deux terroristes par la garde communale d'Aït Toudert, à une trentaine de kilomètres au sud de Tizi-Ouzou, les services de sécurité ont mis la main, jeudi matin, sur un autre élément du GSPC — Al Qaïda pour le Maghreb à Mekla, à vingt-cinq kilomètres à l'Est de Tizi.

Selon une source sûre, A.S., âgé de 25 ans, avait pris une demi-heure plus tôt le bus à partir de Aïn El Hammam et devait se rendre à Alger. Mais son voyage prendra fin, donc, à l'arrêt de Mekla. Là, il était attendu par des policiers en civil qui avaient déjà mis au point un plan pour l'immobiliser en deux temps-trois mouvements. Une opération proprement exécutée et qui a permis aux policiers de récupérer deux grenades et un Kalachnikov.

Azedine M.